



Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



Revue de presse

30 octobre 2015

Le poids médiatique accordé aux politiciens qui réclament une réponse officielle du président de la République par rapport à la propriété des Iles Eparses, augmente. La presse écrite n'a pas fait exception, en parlant de « radicalisation des revendications ». Par ailleurs, l'affaire Mara Niarisy évolue, avec la comparution devant les juges des 23 prévenus, parmi lesquels figure le frère dudit député. Le sujet principal de ce jour concerne toutefois la prestation de serment des sept membres permanents de la CENI.

Processus électoral

CENI : PRESTATION DE SERMENT DES MEMBRES PERMANENTS

Les sept membres élus et désignés de la formation permanente de la Commission électorale nationale indépendante ont prêté serment, hier à la Cour suprême d'Anosy. Cette cérémonie marque l'entrée en fonction des sept commissaires électoraux, et le début des préparatifs des sénatoriales. L'un des nouveaux membres de la CENI a témoigné qu'il avait été notifié par SMS, tandis que les invités ont été prévenus par mail, par téléphone et par SMS. Et puis, les mails d'invitation de la presse n'ont été reçus qu'aux environs de 23h, le 28 octobre. La cérémonie devait absolument avoir lieu hier, pour pouvoir respecter le délai de soixante jours avant les sénatoriales prévues pour le 29 décembre prochain. A cet effet, le président de la République a déjà désigné son représentant, en la personne de Ernest Razafindraibe, membre du KMF/CNOE. Quant à l'élection du représentant de la Haute cour constitutionnelle auprès de la CENI, elle aura lieu ce jour. Enfin, le représentant du Sénat ne sera élu qu'après les sénatoriales. Notons que les sept membres connus de la formation permanente de la CENI sont tous des hommes. (L'Express de Madagascar, p. 3 et 5)

- *Les membres de la formation permanente se réuniront dans un délai de trois jours après leur prestation de serment d'hier. Cette première réunion présidée par le doyen sera consacrée à l'adoption du règlement intérieur et à l'élection du bureau permanent. (Madagascar-Laza, p. 3)*
- *Bon nombre de candidats au poste de représentant de la HCC sont issus de l'ancienne CENI. Parmi eux, le commissaire électoral national, Bienvenu Manjany. Par souci d'indépendance, les membres de la HCC n'ont pu se présenter à l'élection. La cérémonie de prestation de serment d'hier a été honorée par la présence de plusieurs personnalités et membres du gouvernement, dont le Premier ministre, quelques ministres et la nouvelle mairesse d'Antananarivo. (Les Nouvelles, p. 3)*
- *Ernest Razafindraibe a été repêché par le président de la République après avoir perdu à l'élection des deux représentants de la société civile au sein de la CENI. Force est de constater que ces membres de la nouvelle CENI ont de l'expérience en matière d'observation des élections, car l'entité compte deux anciens membres de la CENI première version, un membre de la CENIT consensuelle et un membre du KMF/CNOE. (Midi Madagasikara, p. 2 et 3)*
- *Takoritsika (p. 2) rappelle dans son éditorial, que plusieurs institutions ont déjà été en charge des élections à Madagascar. Il y a eu le ministère de l'Intérieur, puis la CNE, ensuite la CENIT, sans oublier les tribunaux administratifs, la Cour Electorale spéciale, et la Haute cour constitutionnelle... Aucune d'entre elles n'a échappé aux critiques remettant en cause la crédibilité des élections. La question se pose maintenant de savoir si cette nouvelle CENI va respecter le choix des urnes. Dans tous les cas, les doutes persistent, d'autant plus que la mise en place de cet organe a été entreprise avec une certaine précipitation.*
- *La désignation du désormais ancien président du KMF/CNOE, Ernest Razafindraibe soulève des questionnements de la part de l'opinion. Son indépendance par rapport au président de la*

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:





INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



République pourrait être remise en cause par cette nomination. Questionné sur le sujet, Ernest Razafindraibe s'est défendu en affirmant que « la CENI dispose d'une indépendance totale. Les membres de la CENI n'ont d'ordre à recevoir de personne, ni même des institutions. Les textes stipulent qu'il n'existe aucune relation hiérarchique entre les organes sources et les commissaires électoraux. » (**La Vérité, p. 3**)

- **La Gazette de la Grande Île (p. 4)** estime que pour éviter toute polémique autour de l'indépendance de cet organe, le président de la CENI ne devrait pas être le membre désigné par le Chef de l'Etat.
- Deux membres de la formation permanente sont pressentis au poste de président de la CENI. Le premier n'est autre que Hery Rakotomanana, président de la CENIT première version qui a organisé le référendum sur la Constitution de la IVème République. Le second est Thierry Rakotonarivo, ancien secrétaire général du ministère de l'Intérieur et qui représente l'Assemblée nationale au sein de ce nouvel organe électoral. (**Tia Tanindrazana, p. 3**)

ELECTIONS SENATORIALES : LES PREPARATIFS SE PRECISENT

La période de dépôt des candidatures aux élections sénatoriales a été fixée du 9 au 16 novembre prochain, selon le ministre de l'Intérieur Olivier Solonandrasana Mahafaly. Avant cette date, La CENI devra définir le nombre et la localisation des bureaux de vote. Elle devra également élaborer la liste électorale et mettre en place ses démembrements qui seront des structures non permanentes. D'ailleurs, les candidats devront déposer leur dossier auprès des Organes de vérification et d'enregistrement. Certains suggèrent, à cet effet, de reconduire les démembrements provinciaux de la CENIT, mais cette suggestion se heurte à la volonté d'en finir avec les entités transitoires. Ainsi, Thierry Rakotonarivo, nouveau commissaire électoral propose d'installer des démembrements au niveau des communes. (**L'Express de Madagascar, p. 5**)

- C'est donc confirmé, les sénatoriales auront bel et bien lieu le 29 décembre. Toutes les conditions sont désormais réunies en vue de cette échéance. (**Midi Madagasikara, p. 3**)

Relations Internationales

ILES EPARSEES : DEMANDE D'EXPLICATION AU PRESIDENT MALGACHE

Parlementaires et hommes politiques réclament la position officielle du Chef de l'Etat vis-à-vis des déclarations de l'ambassadeur de France selon lesquelles les Iles Eparses sont françaises. James Ratsima, de l'association Asandrato ny Firenako a mentionné hier, que l'Assemblée nationale n'a jamais voté en faveur de la cession de ces îles aux Français. La présence de quatre députés aux côtés de James Ratsima a donné une nouvelle dimension aux revendications. En effet, à entendre le député Brunel Razafitsiandraofa, ils vont porter le débat à l'Assemblée nationale. En somme, les Iles Eparses, partie intégrante de la zone économique exclusive malgache sont devenues une thématique politique importante. (**L'Express de Madagascar, p. 3**), (**La Vérité, p. 3**)

- Interrogé au sujet des Iles éparses, le Premier ministre a répondu, hier, qu'il n'a rien à dire à ce sujet et que les questions relatives à la diplomatie et aux Iles Eparses relèvent du ressort du président de la République malgache et du Président français. Cette affaire prend une dimension politique après l'interpellation de James Ratsima. Une grande réunion est prévue ce 2 novembre. Plusieurs acteurs politiques, des députés des anciens Chefs d'Etat, la société civile et les actuels dirigeants sont invités à cette séance. Celle-ci permettra de réfléchir sur le combat à élaborer pour revendiquer la propriété des Iles Eparses par Madagascar. (**Madagascar-Laza, p. 2 et 3**)
- James Ratsima s'est également adressé aux forces armées pour qu'elles assument leur responsabilité. (**Midi Madagasikara, p. 2**)
- A l'heure actuelle, ce mutisme général du régime Rajaonarimampianina à l'égard des Iles Eparses soulève des interrogations, et beaucoup pensent que ces îles ont même déjà été

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:





INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



vendues à la France. D'autres sont d'avis qu'un accord secret a été passé entre le Président malgache et les dirigeants français. (**Madagascar Matin, p. 2**)

- D'autres députés avaient prévu de venir à la conférence de presse, mais ils auraient reçu des menaces, d'où leur absence. Les intervenants se sont abstenus de divulguer l'origine de ces « menaces ». (**L'Observateur, p. 3**)

FRANCOPHONIE : UNE GRANDE MARCHE QUI INTRIGUE

Le ministère de la Communication et des Relations avec les Institutions organise une grande marche ce jour au départ du ministère des Affaires étrangères jusqu'au futur site de la Francophonie située à Andohatapanaka. L'objectif est de mobiliser la population d'Antananarivo et montrer ainsi que la capitale malgache est prête et est digne d'accueillir le Sommet de la Francophonie en 2016. Cette manifestation intrigue dans la mesure où le Sommet en lui-même ne se tiendra qu'en 2016, et que la manifestation coïncide avec les contestations de toutes parts au sujet des Iles Eparses occupées par la France. Enfin, nul n'ignore que ce terrain d'Andohatapanaka fait l'objet actuellement d'un bras de fer entre Marc Ravalomanana qui veut y construire un abattoir, et l'Etat qui veut y ériger un village ; tous les deux pour satisfaire les invités de marque de la Francophonie. (**Takoritsika, p. 3**)

- Officiellement, cette manifestation baptisée « Marche exploratoire » a pour but de constater de visu l'état de salubrité de la Ville des Milles dans le cadre des préparatifs du Sommet de la Francophonie. Les participants sont invités à se rendre compte de l'état de propreté de la ville et à proposer des solutions adéquates. Le ministère de la Communication a pris cette initiative suite aux ateliers de sensibilisation pour l'assainissement de la ville, tenus le 28 octobre dernier. (**L'Observateur, p. 3**), (**L'Express de Madagascar, p. 5**)
- **Madagascar Matin (p. 2)** voit dans cette grande mobilisation, une volonté des tenants du régime de contre-attaquer le parti TIM de Marc Ravalomanana dans leur litige concernant l'acquisition du terrain d'Andohatapanaka. En effet, le staff du parti TIM, appuyé par la moitié des députés élus à Antananarivo et l'équipe exécutive de la municipalité refusent de céder l'endroit à l'Etat pour construire les infrastructures destinées à ce Sommet. La manifestation d'aujourd'hui se présente comme une démonstration de force face aux partisans de Marc Ravalomanana.

MADAGASCAR COURTISE L'INDE

Une délégation malgache conduite par le Président Hery Rajaonarimampianina participe au Forum Inde-Afrique qui se tient à New-Delhi depuis le début de la semaine. L'objectif des dirigeants africains est de s'arroger le maximum de parts sur les 100 milliards de dollars d'investissement que l'Inde compte engager sur le continent africain pour l'horizon 2016. (**L'Express de Madagascar, p. 5**), (**Midi Madagasikara, p. 2**), (**Les Nouvelles, p. 2**), (**L'Observateur, p. 2**)

- Au cours des rencontres à New Delhi, les membres de la délégation malgache s'attellent à la mise en place d'une plateforme d'échanges entre les deux pays. En termes d'échanges, l'Afrique est pourvoyeur de matières premières, tandis que les investissements indiens se concentrent aux secteurs des nouvelles technologies, de l'information et de la communication, de l'agroalimentaire, de la pharmacie, de l'industrie automobile et de l'éducation. (**Madagascar-Laza, p. 3**)

LUTTE CONTRE LE TRAFIC DE BOIS DE ROSE : LA BANQUE MONDIALE S'IMPLIQUE

La Banque mondiale allouera 4,2 millions USD à la lutte contre le trafic de bois de rose. Selon le communiqué de la Primature, cette somme sera attribuée aux opérations d'inventaire et de mise en vente des stocks saisis par les autorités malgaches. Les opérations avaient débuté cette semaine. (**Madagascar-Laza, p. 3**)

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:





Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



Politique

OPPORTUNISME AU SEIN DU TIM : MAMY RAKOTOARIVELO CREVE L'ABCES

Mamy Rakotoavivelo, ancien chef de délégation de la mouvance Ravalomanana à l'époque de la Transition revient sur le devant de la scène. Il a tenu à mettre les points sur les « i » concernant ses relations avec le parti TIM de l'ancien Président Marc Ravalomanana. Il assure n'avoir jamais pensé ni à quitter ce parti politique, ni à en fonder un autre parti, ni à se porter candidat aux élections présidentielles de 2018. C'est ensemble que le parti TIM pourra faire gagner Marc Ravalomanana, a-t-il expliqué. Néanmoins, Mamy Rakotoarivelo a reçu les partisans de Marc Ravalomanana qui ont lutté pendant six ans pour son retour au pays. Ces derniers lui ont fait part qu'ils se sentent écartés au profit des « Tiko boys ». (Les Nouvelles, p. 2), (Tia Tanindrazana, p. 2), (Takoritsika, p. 2)

Economie et société

MINISTRE DE LA POPULATION : « PAS DE FAMINE DANS LE SUD »

Face à la menace de famine qui plane dans la partie Sud de l'île, le gouvernement se veut rassurant. Une délégation composée d'agents du ministère de la Population, du Bureau national de gestion des risques et catastrophes BNGRC, ainsi que du Programme alimentaire Mondial s'est rendue sur place afin de constater de visu les conséquences de la sécheresse sur les populations locales. Cette descente les a menés à Amboasary Sud, Ambovombe, Tsihombe, Amboanaivo et Beloha. Les élus et dirigeants de ces localités ont indiqué qu'aucun signalement d'alerte sur la famine n'a été reçu depuis mars 2015 et qu'il n'y a eu aucun décès causé par l'insécurité alimentaire. D'ailleurs, plusieurs projets ont déjà été menés afin de lutter contre l'insécurité alimentaire dans le Sud. Près de 42 millions de dollars ont été octroyés à cet effet. Récemment, l'USAID a offert une enveloppe d'environ 2 millions de dollars pour satisfaire les besoins alimentaires immédiats et encourager la reprise des travaux agricoles. (Midi Madagasikara, p. 7), (Tia Tanindrazana, p. 3)

- *Nous ne sommes pas encore en phase de famine selon la définition donnée par le Système des Nations Unies. En revanche, à cause de la sécheresse qui sévit dans ces régions à cette époque de l'année, la population est une fois de plus menacée par l'insécurité alimentaire. Autre constat, la rivière de Mandrare commence à tarir, mais les 27 et 28 octobre derniers, des averses se sont abattues aux environs d'Ambovombe. (L'Observateur, p. 2)*
- *Le rapport de la mission d'évaluation conjointe des récoltes et de la sécurité alimentaire, menée dans huit régions par le ministère de l'Agriculture, le Programme alimentaire mondial et l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture montre que la saison de la campagne agricole 2014-2015 a été sévèrement affectée par les tempêtes tropicales ainsi que les inondations. Ainsi, près de 1,9 million de personnes représentant 46 % de la population des huit régions concernées par cette étude sont en situation d'insécurité alimentaire. Par ailleurs, du fait de la diminution des disponibilités céréalières en 2015-2016, les taux de malnutrition sévère atteignent respectivement 49 et 32 % pour les régions Anosy et Androy, et concernent particulièrement les populations concentrées dans les districts d'Amboasary Sud, Beloha, Ambovombe et Tsihombe. Elles ont besoin d'une assistance d'urgence en termes de sécurité alimentaire et nutritionnelle, ainsi que des moyens de subsistance. (Les Nouvelles, p. 9)*

AFFAIRE « MARA NIARISY » : 23 PERSONNES DEVANT LE PARQUET

23 personnes impliquées dans des affaires de vols de bœufs ont été déférées au Parquet du Tribunal de première instance d'Ankazoabo, hier. Un délégué au maire, son adjoint et un chef-fokontany qui est non moins le frère du député d'Ankazoabo, Mara Niarisy, figurent parmi les prévenus. Ils sont inculpés de faux, usage de faux et détention illégale d'armes à feu. Pour un rappel des faits, le 16 septembre dernier, munis d'un ordre de perquisition – n° 177-CG/PR Ank15 S –, des éléments de la gendarmerie ont fait une descente dans la localité d'Ebona, à 45 km du chef-lieu de district

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:





INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



d'Ankazoabo. Ce jour-là, les forces de l'ordre ont emmené 364 bœufs vers Ankazoabo et saisi des armes à feu détenues illégalement. Les bovidés ont été placés en fourrière et les victimes de vols ont été invitées à reconnaître leur bétail. Mais la peur de représailles a été plus forte, et c'est hier seulement que 29 personnes ont osé porter plainte. Cette affaire impliquant le député Mara Niarisy a fait couler beaucoup d'encre. Les chefs militaires et autres responsables de la sécurité ayant participé à cette opération seront d'ailleurs convoqués à l'Assemblée nationale vers le 6 novembre prochain. **(Midi Madagasikara, p. 21)**

- Si cette deuxième session du Parlement est une « session budgétaire », la priorité des parlementaires semble être ailleurs, et concerne notamment le cas Mara Niarisy. La rencontre avec le gouvernement prévue pour ce 6 novembre focalise davantage l'attention des députés, et ils préfèrent ne pas encore parler de loi de finances. **(Madagascar-Laza, p. 2 et 6)**

TRANSPORT AERIEN : DIFFERENTES COMPAGNIES S'INVESTISSENT

La compagnie aérienne Turkish Airlines desservira à compter du 15 décembre prochain, la ligne Antananarivo/Istanbul. Par l'ouverture de cette ligne aérienne, la Turquie apporte son appui en termes d'amélioration de la connectivité des transports aériens de Madagascar à l'extérieur, et renforce la coopération bilatérale entre les deux pays. Le lancement de cette ligne aérienne devrait encourager les investisseurs turcs à opérer à Madagascar, a déclaré l'ambassadeur de Turquie, SEM Volkan Turk Vural. **(Madagascar-Laza, p. 2)**

- Les premiers vols commerciaux de la compagnie aérienne Madagasikara Airways ont été effectués le 28 octobre dernier, assurant la liaison Antananarivo/Toamasina, puis Toamasina/Sainte-Marie. Comme prévu, la touche malgache a été mise en exergue lors de ces premiers vols commerciaux. Cette compagnie déploie pour le moment un seul appareil. La flotte devrait être renforcée prochainement pour pouvoir desservir les liaisons avec d'autres villes comme Mahajanga ou encore Antsirananana. **(Les Nouvelles, p. 18), (La Vérité, p. 5), (Madagascar Matin, p. 6)**

Format de couverture

Le dossier « Reflet de la Semaine » dans le quotidien **Les Nouvelles** se veut être une analyse de la conjoncture politique à Madagascar. Ainsi, le journal oriente son attention sur la lutte interminable de pouvoir, qui se traduit depuis quelques temps par la montée de tension entre les hommes au pouvoir et celui qui se présente comme un soutien du régime : Marc Ravalomanana. Le groupe parlementaire TIM dont le fondateur est Marc Ravalomanana, roule en fonction de l'opportunité qui se présente, tantôt en adversaire du régime, tantôt en soutien. Cette manière de faire déstabilise les tenants du pouvoir. Mais à moins d'un bouleversement, le pouvoir en place continuera de mener la barque jusqu'en 2018. Les adversaires se contenteront de prouver leur force là où ils peuvent se montrer à la hauteur de leur ambition : à l'Assemblée nationale. Le dossier « Reflet de la Semaine » se concentre également sur l'aspect social, en intitulant son article « Insécurité alimentaire : la Grande Île sous une constante menace ». **(p. 8 et 9)**

Tia Tanindrazana (p. 4) œuvre dans l'éducation au civisme, à travers un dessin de presse axé sur le thème de la levée de drapeau. Le dessin est basé sur le principe du « Ce qu'il faut faire » et « Ce qu'il ne faut pas faire ». Il comporte des commentaires qui mettent l'accent sur l'attitude à adopter au cours de la cérémonie de levée de drapeau.

Style et déontologie

Pour les besoins d'un article à la Une, intitulé : « Scandale dans la famille parlementaire : la hot connection d'un député », le journal **La Vérité** s'est servi d'une photo d'un couple enlacé sur un lit. Bien qu'il soit précisé qu'il s'agit d'une photo d'illustration, le contenu de l'article en lui-

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:





INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



même constitue une accusation gratuite contre un député membre de l'Assemblée nationale, tout en donnant une mauvaise représentation de la femme. Le député est présenté comme un « chaud lapin », un « bourreau sexuel », un « obsédé sexuel à la braguette glissante qui propose une enveloppe de 100 millions d'Ariary pour une unique soirée passée au lit ensemble. Le mâle est un député et les femelles sont des épouses de hautes personnalités étatiques. A chaque fois que le député veut avoir ces amazones surexcitées sous lui, il les menace avec les vidéos compromettantes au cas où elles se hasardent à refuser. En clair, ce député prend régulièrement en otage ses proies pour les rendre dociles et toujours prêtes à assouvir ses vices ». Le journaliste va même jusqu'à menacer d' « afficher automatiquement le nom de ce Don Quichotte sur tous les supports médias possibles et inimaginables si jamais il aurait l'idée de s'en prendre d'une manière ou d'une autre au présent titre ou à l'un de ses membres ». Le journaliste ne cesse de répéter le mot « femelle » pour représenter les femmes qui sont décrites dans sa narration, disant notamment que « ces femelles sont actuellement mouillées, au propre comme au figuré ». (p. 3)

Un peu d'humour

Les Nouvelles, p. 2



Responsables de l'Unité de Monitoring des Médias :
Tiaray RANDRIAMALALA: tiaray.randriamalala@eces.eu
Mirana RAZAFINDRAZAKA: mirana.razafindrakaza@eces.eu
Site web: www.incipals.eu

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:

